

**Compte-rendu réunion publique**  
**Quartiers Centre Ville, Haute-Croix et Tertres**  
**Lundi 21 novembre 2016**

Elus : Mme Martin, M. Le Gallo, M. Migeon, M. Rabier, M. Desperelle, Mme Caro, M. Langer, M. Simonnet, Mme Puissanceau, Mme Roussel, M. Vivet, Mme Perol, M. Le Gouellec, M. Guinard, Mme Mauclerc, Mme Ménager  
Police Municipale : M. Sainjon  
Gendarmerie : Lieutenant Mestre et Major Froussart

35 personnes présentes

## **1- SÉCURITÉ**

Intervention de la Gendarmerie :

- 1) Cambriolages : conseils de prévention contre les cambriolages, envers les démarcheurs ;
- 2) Vols et escroqueries de la vie courante : mise en garde sur la carte bancaire sans contact, utilisation d'internet, achats en ligne, rencontres par le biais d'internet ;
- 3) Lutte contre la radicalisation : les signes de la radicalisation, réactions face à un attentat.

Concernant les cambriolages, M. Sainjon ajoute qu'allumer une lumière dans sa maison lors de son absence est un des moyens de dissuader les cambrioleurs. Les relations avec ses voisins sont primordiales également (les prévenir quand départ en vacances, notamment pour la relève du courrier). Il rappelle l'Opération Tranquillité Vacances. Il ne faut pas hésiter à appeler la Police Municipale ou la Gendarmerie en cas de doute sur des démarcheurs (ceux-ci doivent se déclarer en mairie), sur toute situation anormale. Il ajoute qu'il ne faut pas laisser de message sur la porte lorsqu'on s'absente de chez soi.

Mme Martin explique que le choix des élus est de ne pas arrêter les manifestations festives, cette position étant une manière de résister face au terrorisme.

Des aménagements sécuritaires ont été mis en place, suivant les directives du Gouvernement. Des barrières ont été installées devant l'école des Papecets comme auparavant pour celle des Potières. Elle ajoute qu'il faut concilier les aspects sécuritaire et convivial de l'école.

- Un habitant demande à quelle heure ferme la mosquée. Mme Martin répond que c'est une salle de prière, non une mosquée. Comme toutes les nuisances sonores, il appartient à chacun de les signaler à la Police Municipale ou la Gendarmerie. Le Lieutenant Mestre ajoute que quand on est en contact le soir ou le week-end avec la Gendarmerie d'Orléans, on peut venir le lendemain voir les gendarmes de Meung pour expliquer le problème.
- Une habitante signale un problème avec des voisins concernant le stationnement des véhicules rues de la Chaulerie et du Pont Branlant. Là encore, cela relève du bien-vivre ensemble.
- Un monsieur signale des stationnements abusifs dans le quartier de la Haute-Croix, l'un devant la porte d'un garage, l'autre restant au même endroit. M. Sainjon répond qu'il faut prévenir la Police Municipale pour que celle-ci constate l'infraction. Les policiers sont intervenus auprès des propriétaires dans les 2 cas cités au-dessus.
- Une dame exprime le fait qu'elle est heureuse de faire partie de la commune, de la convivialité de son centre ville.

- Un habitant sensibilise sur une arnaque assez fréquente, celle du rétroviseur. Le Major Froussart explique que l'individu, soit disant victime, demande à ce qu'on lui rembourse immédiatement le rétroviseur, au lieu de faire un constat.
- Intervention d'un habitant sur la vitesse excessive et sur le stationnement rue Jehan de Meung. Mme Martin répond que cette rue pose problème avec son revêtement et ses potelets et qu'il n'y a pas de solution toute faite. Est-ce qu'on fait le choix de rester sur cette notion d'espace partagé ou est-ce qu'on change de configuration ? Attention à ne pas pénaliser les commerçants.

Concernant la vitesse, M. Sainjon explique que 3 contrôles ont été réalisés en 2016, sans avoir relevé d'infraction. Un monsieur ajoute que des véhicules roulent très vite la nuit, lorsqu'il y a changement des équipes dans les entreprises, a t'il remarqué.

La rue devrait être moins large de façon à ce que les automobilistes ralentissent. Le monsieur explique que les petits potelets en fonte doivent être remis en place. Une habitante signale qu'en début de rue, les voitures rasant le mur. Mme Martin ajoute le problème des GPS qui entraînent les camions dans la rue.

Elle conclut le sujet en retenant que les habitants présents ne souhaitent pas de stationnement supplémentaire dans la rue, qu'ils veulent que les potelets soient remplacés et enfin que la diminution de la largeur de la voie soit étudiée.

Un monsieur propose d'installer des chicanes. Il faut néanmoins laisser la rue accessible pour les secours et les camions de livraison pour les commerçants.

Une dame rajoute que les gendarmes et policiers municipaux sont courageux, que Meung a de la chance d'avoir sa police municipale.

## **2- ACTUALITÉS**

- Inondations :

M. Simonnet énonce les constats : beaucoup de précipitations sur des champs saturés, dans tout le bassin versant (depuis Rozières-en-Beauce jusqu'à Meung) ; pas d'alerte météo ; des marais pleins. Il présente les axes de travail parmi lesquels : favoriser les aires d'expansion de crues naturelles ; baisser les niveaux d'eau dans les Mauves ; poursuivre l'ouverture des moulins.

Un habitant a demandé à ce que les services municipaux retirent les tas de sable dans les Mauves rue J. de Meung. La personne dit qu'ils n'en ont pas assez retiré. M. Simonnet répond qu'il n'y avait pas grand-chose à enlever.

Mme Martin décrit ensuite l'action de solidarité émanant de la Ville de Royan au profit des sinistrés du Loiret : 120 m<sup>3</sup> de dons divers ont été livrés début septembre. Il reste encore un certain nombre de vêtements et de matériels.

- Restauration scolaire :

M. Desperelle explique que les repas sont réalisés par un cuisinier. Des produits souvent locaux et, pour certains bio, sont utilisés. Les menus sont équilibrés (contrôlés par une diététicienne). Il revient sur une polémique concernant les menus de substitution : beaucoup de dérives sur le sujet car de plus en plus de végétariens, de végétariens et d'enfants ne consommant pas de porc ou de viande en général : les élus ont décidé qu'il n'y aura pas de menus de substitution dans les cantines.

M. Desperelle ajoute que les élus se doivent de travailler dans l'intérêt général, pour répondre au plus grand nombre.

- Bureaux de vote :

Un 5<sup>ème</sup> bureau sera créé à l'Espace La Belle Jeunesse à partir des prochaines élections d'avril 2017. Le périmètre des bureaux 1 et 2 a été modifié de manière à équilibrer le nombre de votants avec le nouveau bureau n°5.

- Zone Synergie :

Une soixantaine d'emplois seront créés fin 2017 avec la construction du nouvel entrepôt réalisé par CABI (200 emplois d'ici 2020). Formation du personnel prévue. Si des personnes sont intéressées, elles peuvent envoyer leur CV à la mairie.

- Fonderies :

Inauguration d'une stèle commémorant les 10 ans de la fermeture des Fonderies et de l'exposition à La Monnaye le 26 novembre prochain.

- Intercommunalité :

Mme Martin explique que 4 communautés de communes (Val des Mauves, Canton de Beaugency, Val d'Ardoux, Beauce Oratorienne) vont fusionner au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Cette nouvelle entité « Communauté de Communes des Terres du Val de Loire » sera la 3<sup>ème</sup> intercommunalité la plus importante du Loiret après l'Agglo d'Orléans et celle de Montargis. Le but est de rationaliser à terme les moyens, minimiser la gouvernance (limiter le nombre de vice-présidents), garder des antennes sur le territoire, faire des économies d'échelle à long terme. Cette entité aura 51 délégués communautaires.

### **3- TRAVAUX**

- La Fabrique : total 200 000 € de travaux financés en grande partie par les assurances et les subventions.
- Centre de secours : les travaux viennent de démarrer sur Synergie, à proximité du collège.
- Micro-crèche sur les Tertres (projet privé de 20 berceaux plus particulièrement réservés au personnel des entreprises)
- Modernisation de l'éclairage public : 600 000 € pour 2017, subventions possibles par le biais du programme « Territoires à énergie positive ».
- Travaux de réhabilitation du quartier des Potières  
80 logements rénovés : isolation extérieure, chauffage, plomberie, sanitaires puis suppression de garages. Mme Martin ajoute que la Commune interviendra ensuite sur la voirie : les flux de circulation seront revus, la voirie rénovée, les places de stationnement seront matérialisées au sol permettant d'enrayer le stationnement anarchique (notamment sur le square Charles Péguy). Signalétique, éclairage et vidéo-protection sont également prévus.
- Piscine : travaux de réhabilitation : machinerie et bassins à refaire (cuvelage en inox) en 2 phases (d'abord la machinerie avant l'été 2017).

M. Migeon pose 2 questions à l'assemblée :

- que pensez-vous du marché ?
- que pensez-vous de la foire de la St-Martin ?

Réponses :

→ Foire St-Martin :

Domage qu'il n'y ait pas ou peu de vrais brocanteurs, pas d'antiquaire. Les seuls professionnels sont partis à midi. Tarif pratiqué trop cher pour le vide-greniers.

M. Migeon explique que les vide-greniers des comités de quartier font du tort à la foire. Mme Martin explique que tout est mélangé, elle suggère de sectoriser les marchands et brocanteurs et de recentrer la brocante. Elle souligne également que les habitudes de consommation ont changé : les meubles anciens ne se vendent plus.

→Marché :

Marché agréable, moment de partage. Bonne entente entre commerçants.

Mme Martin rappelle que La Poste ne fermera pas en centre ville. Contact sera pris avec cette entité pour connaître la date de réouverture.

Différentes interventions des habitants :

- Question sur l'ancien silo : pas de nouveau projet pour le moment sur ce site. Le projet de résidence seniors reste d'actualité sur le territoire communal.
- Moulin du Coutelet et moulin Rouge : la Mairie est en pourparlers avec l'Architecte des Bâtiments de France, pour savoir si on peut en démolir un et garder l'autre. Un artisan armurier s'est installé dans une partie du bâtiment. Est-ce qu'une autre installation est possible dans ce bâtiment ? M. Guinard répond que cela dépend du type d'activité proposé.
- Problème des poubelles qui restent sur les trottoirs : Mme Martin répond que des opérations « coup-de-poing » ont été et seront encore réalisées. Travail avec le SMIRTOM sur des points de dépôt en centre ville qui remplaceront le porte-à-porte.
- Un habitant signale que certains font du motocross sur la promenade des Mauves. M. Simonnet explique que plusieurs dégradations ont été commises dans le Parc départemental et qu'un dépôt de plainte est systématiquement effectué.
- Question sur d'éventuels commerces dans le quartier des Tertres : cette zone va progressivement s'étoffer, les commerces se développeront après.
- Question sur la propreté des trottoirs, avec feuilles mortes et crottes de chien. Là encore problème de civisme.
- Un monsieur propose de réfléchir à des « endroits cendriers » car trop de mégots jetés par terre ; peut-être au-dessus des poubelles.
- Un habitant explique que mettre des billes en terre dans les jardinières est une mauvaise idée car certains s'amuse à les lancer dans les vitres des riverains.
- Question sur une réfection de la rue A. Briand : Mme Martin répond qu'il y aurait des rues à refaire de manière plus urgente que celle-ci.